

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 4 (1896)
Heft: 4

Artikel: Les relations diplomatiques entre la France et la Suisse pendant la guerre contre la première coalition
Autor: Maillefer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-6366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

LES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE PENDANT LA GUERRE CONTRE LA PREMIÈRE COALITION

V

LE DIX AOÛT ET LES JOURNÉES DE SEPTEMBRE. — RENVOI DES
RÉGIMENTS. — LA QUESTION DE LA NEUTRALITÉ.

On croit aisément ce qu'on désire. Une fois les mesures prises pour sauvegarder la neutralité de Bâle, les Suisses se flattèrent d'avoir écarté tout danger de leurs frontières. La Diète ordinaire se réunit à Frauenfeld le 2 juillet 1792 et sa physionomie fut assez calme ; on se félicita réciproquement de la tranquillité relative dont on jouissait. La France assurait la Suisse de ses bonnes intentions, et, du côté de l'Autriche, l'horizon n'était pas trop menaçant. On se sépara le 27 juillet, au moment même où, en France, se préparait la catastrophe du 10 août.

Nous avons déjà retracé ici même ¹ les événements du dix août. Nous avons montré la situation anormale des régiments depuis le début de la Révolution et nous avons assisté au prélude de la sombre tragédie du dix août. Nous avons donné également les deux versions du récit de cette tragique journée. L'une est inspirée par le

¹ Voir *Revue historique vaudoise*, 1894, p. 236. Voir aussi plus haut : *Le régiment d'Ernst*.

cabinet des affaires étrangères, à Paris : on y rejette la responsabilité du sinistre sur les Suisses eux-mêmes, qui auraient tiré les premiers sur une foule pacifique. L'autre est contenue dans une déclaration des Confédérés, beaucoup moins prolixe, mais grave et digne : « Le dix août, la Garde suisse a été la malheureuse victime de l'accomplissement de son devoir militaire et de son courage héroïque. En ce jour, des bandes innombrables et furieuses assaillirent les Tuileries, où cette garde, obéissant à son devoir et aux ordres précis du pouvoir constitutionnel, défendit héroïquement le château et paya de sa vie son dévouement. »

L'opinion des Confédérés ne varie pas sur ce sujet, et plus les agents français cherchent à *éclairer* les Suisses sur la nature des événements, plus ceux-ci persistent dans leur opinion. Barthélemy le dit franchement au ministre : « J'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, Monsieur, je dois le répéter. Jamais la Nation française et la Nation helvétique ne s'accorderont dans le jugement à porter sur la conduite que ce corps a tenue. Nous estimons en France que les soldats qui la composaient sont des traîtres, en Suisse on leur décerne avec enthousiasme tous les honneurs du dévouement le plus généreux. Le danger pour moi de chercher à changer cette opinion dans une circonstance aussi critique est facile à apercevoir ¹. » Et plus tard : « En vous mandant que les officiers et soldats suisses morts dans la journée du dix août sont des traîtres à nos yeux, des victimes de leur devoir et de leur obéissance aux yeux de leurs concitoyens, je n'ai point eu l'idée de faire parler les cantons d'après mes pensées : j'ai recueilli cette opinion dans tout ce qu'on m'avoit écrit, dans les conversations que j'avois eues ici ². »

¹ *Papiers de B. I. 283.* — ² *Papiers de B. I. 303.*

La nouvelle du massacre des Gardes, de la suspension du roi arrivèrent en Suisse vers le 15 août. Un cri de douleur et d'indignation retentit d'une extrémité à l'autre du pays. L'exaspération fut à son comble quand on apprit coup sur coup les massacres de septembre et le licenciement de toutes les troupes suisses au service de la France.

La situation de la Suisse avait changé complètement ; la neutralité avait été décrétée en mai, alors que la France était considérée comme une puissance amie, que son roi était un allié. En présence des faits nouveaux, la France devenait une ennemie. La Suisse avait à venger le sang de ses fils. Elle avait ensuite à se prémunir contre le danger dont la Révolution triomphante et agressive menaçait l'Europe soumise à l'ancien régime.

La neutralité de la Suisse était donc remise en question par les deux puissances belligérantes et par une forte majorité en Suisse.

Du côté de la France, on ne fit pas de démarches officielles pour entraîner la Suisse dans une guerre contre la Coalition. Mais les révolutionnaires français espéraient qu'on pourrait provoquer en Suisse un soulèvement des sujets, un changement de régime. Alors la Suisse régénérée deviendrait l'alliée naturelle de la France. C'était là l'idée qu'avait soutenue le club des Patriotes suisses. Les événements avaient trompé leur attente. Mais après le dix août, quelques patriotes français reprirent cette idée de révolutionner la Suisse et d'en faire une alliée de la France républicaine. Leur plan est nettement exposé par Dumouriez dans une lettre qu'il adressait du camp de Valenciennes au ministre Lebrun ¹. Il fallait, d'après lui, s'attacher l'affection des cantons amis de la France ou simplement neutres, surtout Zurich et les petits cantons,

¹ 24 août 1792. *Papiers de B. I.* 252.

traiter avec rigueur ceux dont on n'avait rien à attendre (Fribourg, Soleure), puis ramener ceux qui pouvaient l'être, ainsi Berne, Lucerne, Schaffhouse. « Surtout, dit-il, caressez les Grisons, parce qu'un jour ils donneront l'entrée de la Valteline sur le Milanais, si la guerre continue, ou ils fermeront à l'empereur cette porte de l'Italie... D'ailleurs établissez un plan révolutionnaire lié entre les sujets de Berne et les Allobroges, entre les sujets de l'évêque de Bâle et les Alsaciens, entre les Gruériens (*sic*) et les indomptables habitants du Jura ; que ce plan soit méthodique et simple ; que ces différents peuples limitrophes, pour acquérir leur liberté, s'amalgament avec les gardes nationales de l'Ain, du Jura et du Haut-Rhin. Etablissez des régiments grisons sur le pied françois et donnez-leur la même paye et les mêmes droits de citoyen. Choisissez un homme fort, bien révolutionnaire, d'une éloquence simple et mâle, d'une grande activité, pour être le principal agent de ce plan sous votre direction. »

Le plan de Dumouriez est celui d'un théoricien qui connaissait mal le peuple suisse ; mais il ne manquait pas en France de gens de cette espèce. Cependant les hommes du parti révolutionnaire durent bientôt se convaincre de l'impossibilité d'exécuter — pour le moment du moins — ce projet grandiose, et les exigences de la France se bornèrent en définitive à réclamer de la Suisse une stricte neutralité, la reconnaissance de l'ambassadeur, la surveillance des émigrés et d'autres choses de moindre importance. Il y avait là, du reste, matière suffisante à discussion et à difficultés.

La Suisse était sollicitée en sens contraire par la Coalition et par ses amis. La position stratégique de la Suisse, bien plus que l'appui effectif de son contingent, tentait les ennemis de la France. Au début des hostilités,

l'Autriche avait fait savoir officieusement aux partisans de la guerre qu'elle verrait avec joie les Cantons prendre parti contre la France. On n'était pas allé plus loin. La déclaration de la Diète de Frauenfeld, en mai 1792, dont nous avons déjà parlé, ne laissait subsister aucun doute ; et en juillet, bien que la réponse officielle de l'Autriche ne fût pas encore arrivée, le résident Greifenegg annonçait à la Diète que la décision de l'Empereur serait évidemment favorable¹. Cependant, l'Autriche ne désarmait pas complètement. Elle n'abandonnait pas l'espoir de voir un jour les Suisses poussés dans ses bras par la force même des choses. Lorsque apparut le manifeste de Brunswick, Greifenegg en fit répandre un grand nombre d'exemplaires en Suisse. En date du premier août, il en envoie dix-huit exemplaires au Corps helvétique, afin que ce Louable corps « ayant pesé dans sa sagesse cet objet, qui est de la plus haute importance pour les régiments suisses qui sont au service de la France, puisse juger provisoirement dans sa pénétration profonde de l'emploi qu'il croira devoir en faire² ». C'était une invitation indirecte ; le Corps helvétique projetait de répondre en exposant « les motifs qui le font persévérer dans sa résolution d'observer la neutralité³ », lorsque le brusque dénouement du dix août vint fournir à l'Autriche et à ses partisans un argument presque irrésistible.

D'un côté, l'Autriche fit travailler les cantons aristocratiques pour obtenir un appui énergique. D'autre part, elle cherchait à agir sur la Diète. La lettre officielle, sans proposer ouvertement à la Suisse une alliance offensive, est très habilement conçue et montre clairement aux Confédérés le parti qu'ils ont à prendre.

¹ *Recès*, VIII, 174. — ² *Papiers de B. I.* 246. — ³ *Ibid*, I, 246.

« L'Autriche, disait-elle, a reconnu tacitement la neutralité de la Confédération, telle qu'elle a été déclarée dans l'acte du 11 juin. Et, bien que la France ait attaqué injustement, bien que la cause de l'Autriche soit celle de tous les Etats bien organisés, nous avons trouvé votre déclaration de neutralité tout à fait appropriée aux circonstances, *parce que, dans ce moment, il n'y avait pas, à la frontière française, d'armée sous la protection de laquelle vous eussiez pu agir.* Mais, tandis que nos troupes observaient une stricte neutralité, la France violait le territoire helvétique, occupait l'évêché de Bâle et les passages qui y conduisent, poussait le peuple à la révolte et chassait du pays le Prince-Evêque, *votre allié.* Tout l'empire, chaque Etat en particulier, *et nous spécialement,* sommes tenus de porter secours au Prince-Evêque, de protéger ses Etats. Mais aujourd'hui que les circonstances ont complètement changé à tous égards, que les désordres civils et religieux ont atteint leur plus haut degré... que la vie et la liberté du Roi Très Chrétien, votre ancien et fidèle allié, sont exposées plus que jamais, que votre Etat même serait en droit de venger l'outrage fait aux régiments en France et de protéger les autres par des mesures promptes et vigoureuses, nous laissons amicalement et bienveillamment à votre Sagesse seule le soin de voir, après mûre réflexion, *si la totalité des Etats du Louable Corps helvétique estiment qu'il est dans l'intérêt futur et bien entendu de l'Etat de persister dans votre décision antérieure, et si cette manière de faire est compatible avec le maintien de votre propre constitution — qui repose sur d'antiques et respectables alliances — et avec la gloire et l'honneur de la Nation suisse.* Pour le cas cependant où vous maintiendriez une résolution prise dans d'autres circonstances, nous vous déclarons franchement que nous aussi nous devrions tenir fermement

à l'observation scrupuleuse d'une stricte neutralité et ne permettre sur aucun point une connivence contraire à nos intérêts ; et, par cette reconnaissance, *nous ne pourrions, en aucun cas, nous limiter dans l'accomplissement des devoirs qui nous lient à l'ensemble de l'empire et à chaque membre de celui-ci en particulier*¹ ».

La note autrichienne contenait, on le voit, entourée de toutes les circonlocutions diplomatiques, une invitation non déguisée à rompre avec la France. Elle laissait sous-entendre, en cas de refus, que les exigences à la frontière allaient se multiplier, que l'Autriche faisait toutes ses réserves, relativement au passage sur le territoire suisse, si elle jugeait nécessaire de le traverser pour secourir l'Evêque de Bâle, membre de l'Empire.

A ces instances de l'Autriche venaient s'ajouter celles d'autres puissances. La Suisse était en ce moment un des points de mire de la diplomatie européenne. L'attitude qu'elle prendrait pouvait influencer sur la marche des événements. L'Angleterre, qui suivait, comme toujours, avec beaucoup d'intérêt les affaires du continent, envoyait à Berne Lord Robert Fitz Gerald. Au dire de Barthélemy, la vanité bernoise ne dut pas être médiocrement flattée de la nomination de cet homme d'Etat en qualité de ministre plénipotentiaire à Berne. « L'Angleterre, dit-il, n'est pas dans l'habitude de confier cette mission à des personnes d'une grande considération ; je ne sais quel motif peut la déterminer aujourd'hui à en charger un homme aussi distingué par sa naissance que l'est Lord Robert Fitz Gerald² ». La raison, nous venons de la voir. Il fallait pour le moment un homme sûr et avisé. Sa mission, du reste, ne s'étendait pas à Berne seulement, mais à l'ensemble du Corps helvétique et à Genève. Nous le retrouverons dans la suite de ce récit.

¹ *Recès*, VIII, 189. — ² *Papiers de B. I.* 158.

La Prusse n'avait pas, à proprement parler, d'ambassadeur en Suisse. M. de Marval, ministre du roi à Neuchâtel, lui en tenait lieu. Ce fougueux ennemi de la Révolution intriguait fortement à Neuchâtel et à Berne en faveur de la guerre. — Le nonce du Pape, qui résidait à Lucerne et qui avait une grande influence sur les petits cantons, était, pour des motifs religieux, sympathique à la Coalition. — Enfin l'Espagne jugeait à propos d'envoyer un ambassadeur en la personne de Don José Caamano, « un petit Espagnol fait au tour, disait l'avoyer Pfyffer, d'une physionomie très agréable et d'un abord gracieux et prévenant ¹ ». On craignait ses intrigues, mais sa principale mission était de recruter en Suisse des régiments pour le service de son pays.

Si les diplomates étrangers observaient quelque retenue, dans la forme du moins, d'autres y mettaient moins de modération. C'étaient les émigrés, dont quelques-uns avaient des attaches personnelles avec les personnages influents de différents cantons, dont plusieurs résidaient en Suisse même. Deux lettres furent remises au bourgmestre de Zurich par un envoyé du cardinal de Rohan. Elles étaient datées de Coblenz et leur contenu correspond assez exactement à la note autrichienne. « Il y est dit, écrit Barthélemy, qu'on étoit assuré combien la situation présente du Roi et de la France peine les Cantons et combien ils désapprouvoient la nouvelle Constitution. On y applaudit à leur sagesse de ne s'être pas déclarés sur un parti à prendre avant que d'autres grandes Puissances se fussent manifestées, mais que maintenant que le roi de Hongrie s'est mis en campagne, que le roi de Prusse va le suivre ², que l'on connoît les dispositions favorables de l'impératrice de Russie, que le

¹ *Papiers de B. I.* 74. — ² La lettre datait du commencement de juin.

roi de Sardaigne se prépare et que le roi d'Espagne fait marcher ses troupes vers les frontières, on est très persuadé que les Cantons suivront ces exemples, ce qui ne pourroit que leur être fort avantageux ¹».

Parmi les hommes qui conseillaient la guerre, il faut citer l'historien suisse Jean de Müller, alors secrétaire de l'archevêque de Mayence, qui devait, quelques mois plus tard, entrer au service de l'Autriche. Dans une lettre, particulière il est vrai, — elle est adressée à son frère — mais écrite dans le but d'influencer les hommes politiques de son canton, notre grand historien national expose la situation avec cette clarté de vue, cette connaissance des hommes et des choses qu'on lui connaît. La passion fait cependant dévier la justesse de son jugement et il conclut en faveur de la guerre. Sa lettre vaut la peine d'être citée ².

« Pour porter un jugement sur la situation de la Suisse, je dois dire auparavant quelques mots de la situation générale. L'Autriche et la Prusse agissent avec lenteur, mais cela n'a rien d'étonnant. Nous n'avons pas fourni plus de 2000 hommes et Dieu sait qu'il a fallu à peu près trois grandes semaines pour les mobiliser. Pour ma part, il m'a fallu presque une semaine pour rassembler quelques centaines de chevaux. Pense qu'il faut agir à coup sûr, car une tentative manquée aurait des suites horriblement funestes... Rappelle-toi les grandes campagnes des temps passés : dans les années les plus actives on compte quatre grandes batailles, et nous n'en sommes qu'à la cinquième semaine depuis l'expédition de Coblenz. Nous croyons trop facilement qu'autrefois tout allait vite, parce que nous parcourons l'histoire rapidement. En outre, il manque à peu près la moitié des troupes qui

¹ *Papiers de B. I.* 180.

² K. Henking. *Aus Johannes von Müller's handschriftlichem Nachlasse. Jahrb für Schw. Geschichte.* IX. 178.

doivent agir — et sur lesquelles on ne compte pourtant pas. Tout bien pesé, néanmoins — et à vues humaines — je crois encore à la victoire des Puissances. Mais pour en être plus sûr, il me manque un élément important. C'est la mesure de l'enthousiasme des Français (j'entends le vrai et non celui qu'on obtient par la peur) pour une constitution — non pas libre, (car celle-là personne ne veut ni ne peut la leur enlever) — mais pour une constitution comme la leur, une monarchie sans tête ou une république sans un centre, sans religion, sans mœurs, un système de liberté absolue pour 25 millions d'hommes passionnés. S'ils ont pour cette constitution un enthousiasme égal à celui des anciens Arabes pour le Coran, je dis non pas qu'ils maintiendront leurs positions, mais qu'ils apporteront cet évangile à toute l'Europe. Si, par contre, il y en a beaucoup parmi eux qui ne sont jacobins que par crainte des voleurs, s'il y a parmi eux beaucoup d'hommes tranquilles et raisonnables qui se contenteraient d'être libres à la manière des anciens Bretons, alors les jacobins seront vaincus. La France et l'Europe rentreront dans l'ordre, la tranquillité.

» La Suisse a été profondément offensée. Il importe peu de savoir si la Garde des Tuileries a tiré la première ou après la première décharge des autres. La dernière des nations ne pouvait être traitée avec plus de désinvolture. On n'a pas même envoyé un courrier en Suisse, pour donner quelques explications ¹.

» La constitution française subsistera telle qu'elle est ou non. Si elle est renversée et que les Suisses n'aient pas bougé, se soient laissé faire, quel mépris ne s'attireront-ils pas de la part de tous les peuples. Ce sera une honte d'être appelé Suisse. Si cette constitution subsiste, nous

¹ Nous avons vu plus haut que cette affirmation n'est pas tout à fait exacte.

avons avant trois ans la guerre civile en Suisse pour le renversement des aristocraties, non pas seulement du Patriciat, mais aussi de celles où des communautés bourgeoises règnent sur le pays. Et ce sera non seulement la chute des gouvernements, mais encore la ruine de tous les capitalistes et d'une partie des propriétaires fonciers. Ce sera en même temps la perte de la tranquillité à laquelle nous sommes depuis longtemps accoutumés. — La guerre que font les Puissances sera heureuse ou non. Dans le premier cas, il sera infiniment profitable d'y avoir participé; nous recouvrerons tous nos privilèges commerciaux et les meilleurs capitaux. Au cas contraire, il ne peut guère nous arriver quelque chose de plus grave que si nous étions restés tranquilles. Notre état politique et nos fortunes en souffriront probablement; elles en souffriraient également, comme je l'ai dit plus haut, si nous n'agissons pas. Il ne nous reste donc d'autre alternative qu'à nous faire aussi jacobins, ou à faire cause commune avec les Puissances. Nous forcerons difficilement nos grands Etats à devenir jacobins; l'issue de l'aventure serait plus que douteuse et grosse de conséquences; les Puissances pourraient armer promptement et remporter contre nous de faciles succès, et alors...; ainsi j'avoue, sans vouloir en donner ici la preuve, que je crois impossible le maintien chez nous d'une telle constitution, bien moins encore en France. Elle est en contradiction avec l'expérience de tous les peuples et de tous les temps, avec tout ce qu'on a observé jusqu'ici, avec la nature humaine.

» Il ne nous resterait donc plus qu'à prendre part à la guerre. Mais la neutralité ne nous conviendrait-elle pas mieux? En effet, mais n'est pas neutre qui veut; est neutre celui auquel de plus puissants permettent de l'être. Les Français nous le permettront-ils? Je crois que

non ; ils nous le permettront tout au plus si nous les laissons faire de nous ce qu'ils veulent. Pouvons-nous supporter un pareil état de choses et rester Suisses ? N'est-ce pas pour une nation l'anéantissement politique que de perdre l'estime de tous ? A la vérité, il ne serait pas judicieux de commencer la guerre, tant que nos troupes qui sont encore dans le pays du désordre ne sont pas en sûreté ; autant vaudrait alors les mener à la tuerie. Mais elles arrivent : l'ennemi, frappé de folie, nous les renvoie.

» Mon opinion serait celle-ci : 1° Exiger d'abord des Français qu'ils nous rendent nos régiments sains et saufs à la frontière. 2° En attendant leur arrivée, préparer tout dans le pays pour être en état de faire cause commune avec les grandes Puissances — cela sous prétexte de défense nationale. 3° Quand il sera temps, entrer en campagne et faire respecter aux Français — libres ou non — le nom suisse. Il y a là un autre avantage encore : ces préparatifs exigeront quelques mois, les Puissances verront notre bonne volonté et pendant ce temps nous jugerons du succès de leurs armes et nous réglerons notre conduite en conséquence.

» D'ici là, il faut, à la vérité, gouverner d'une façon populaire et, d'un autre côté, employer tous les moyens pour persuader à la Nation qu'elle est une nation. Et certes elle est une nation. *Est patrius vigor roburque fortunatum avorum !* ».

Ainsi parlait Jean de Muller et beaucoup pensaient comme lui. Car, tandis que les Puissances coalisées exerçaient sur la Suisse une pression énergique, un fort parti dans le sein de la Confédération cherchait à entraîner le Corps helvétique dans le même sens. Fribourg et Soleure, sous l'influence des émigrés, montraient ouvertement leurs sentiments hostiles au nouvel ordre de choses. Mais

à la tête du parti anti-français était, comme on sait, l'aristocratie bernoise et, en particulier, l'avoyer Nicolas-Frédéric de Steiger. Cet homme énergique tenait vigoureusement tête dans son pays au trésorier Frisching, chef du parti de la paix, ami de la France. Le conseil souverain de la république de Berne était partagé et c'était tantôt le parti français, tantôt le parti autrichien qui l'emportait au sein du Deux-Cents. De là, des oscillations dans la politique bernoise. Le parti de la guerre, très résolu, fit à plusieurs reprises de sérieux efforts pour entraîner le canton dans un conflit avec la France.

Il essaya d'abord de provoquer une rupture à propos d'une affaire qui ne concernait pas du tout les Bernois. En occupant le territoire de l'Evêché de Bâle¹, les Français étaient arrivés au passage bien connu de Pierre-Perthuis, conduisant dans l'Erguel ou val de St-Imier. La garde militaire de ce passage incombait à la république de Bienne. Ce qui n'empêcha pas Berne d'y envoyer aussitôt deux à trois cents soldats. Les généraux français s'irritent et menacent. On allait en venir aux mains, quand la république de Bienne, plus sage que sa puissante alliée, conclut avec les commissaires français une convention stipulant le retrait des troupes bernoises et l'occupation en commun du passage par les troupes de Bienne et les soldats français² (27 août). Le coup était manqué. Les Bernois ne dissimulèrent pas leur mauvaise humeur. Ils accusèrent la ville de Bienne auprès de leurs confédérés : celle-ci réussit à se justifier et la chose en resta là³.

Mais le parti Steiger espérait néanmoins profiter de l'effervescence causée en Suisse par les nouvelles venues de France pour entraîner la Diète à des mesures hostiles.

¹ Voir plus bas, *Neutralité de l'Evêché de Bâle*. — ² *Recès*, VIII, 187 — ³ *Ibid*, VIII, 188.

Les instructions données à ses députés étaient catégoriques. Ceux-ci devaient faire à la Diète les propositions suivantes : 1° Cesser toute communication avec l'ambassadeur de France et lui insinuer qu'on verra avec plaisir que lui, les secrétaires d'ambassade et tous ses gens ne tardent pas à quitter le territoire helvétique ; 2° requérir les Français d'évacuer complètement et promptement le Porrentruy, sans quoi l'on donnerait passage aux troupes autrichiennes ; 3° ordonner un armement général pour garantir le territoire helvétique¹. C'est du moins ce qui résulte d'une lettre adressée par Marval au roi de Prusse, lettre trouvée dans les papiers du comte de Provence. L'authenticité de cette missive fut contestée par le ministre de Prusse. Mais il n'y a aucune raison de la croire fausse. Son contenu correspond exactement aux sentiments du parti de la guerre, alors triomphant. Marval ajoutait, ce qui était rigoureusement exact : « Plusieurs Bernois voudroient que l'on ne tergiversât plus, et qu'au lieu de donner simplement passage aux troupes autrichiennes, on annonçât dès à présent à V. M. et à S. M. I. que les Suisses sont prêts à se joindre à elles, moyennant qu'elles concourent aussi à la défense de la Suisse. »

C'est au milieu de ces préoccupations, de cette agitation, de ces sollicitations multiples que s'ouvrit, le 3 septembre, la Diète d'Aarau. La Suisse entière en attendait les décisions avec anxiété.

Il est difficile de ressaisir la physionomie de cette assemblée d'après le compte rendu officiel des séances. La sécheresse voulue d'un procès-verbal ne donne pas d'indications à ce sujet. Cependant, on ne peut pas douter que l'assemblée n'ait été orageuse et que plusieurs

¹ *Papiers de B. I.* 302.

orateurs ne se soient prononcés avec violence contre la nation française et contre les révolutionnaires. Quelques échos en arrivèrent aux oreilles de Barthélemy. Mais en fin de compte, malgré la pression exercée de toutes parts, la majorité de la Diète se prononça — non sans une certaine mélancolie, car il y avait dans cette décision un aveu de faiblesse — pour la neutralité. Il fut décidé de répondre à l'invitation de l'empereur que les circonstances où se trouvait la Suisse l'empêchaient absolument de prendre part à une guerre européenne ¹.

La décision de la Diète d'Aarau causa une certaine surprise ; quelques-uns même l'ont blâmée. Et cependant la Suisse ne pouvait prendre d'autre décision. Les confédérés ignoraient, il est vrai, les profonds dissentiments entre la Prusse et l'Autriche, qui paralysaient la Coalition. Ils ne pouvaient prévoir que les succès des Puissances en septembre seraient éphémères : le canon de Valmy tonnait au moment même où les délégués à la Diète se séparaient. Mais bien d'autres raisons commandaient de garder une attitude pacifique. La neutralité était un état passif, la guerre demandait l'action ; or la Suisse se trouvait dans l'impossibilité d'agir. « Elle est une *Nation* », avait dit Jean de Müller : sur ce point, le patriotisme avait trompé la sagacité de l'historien. La Suisse n'était plus une nation, au sens propre du mot. Ce n'était plus que la juxtaposition de plusieurs Etats, quelquefois amis, souvent ennemis les uns des autres. Les cantons catholiques formaient une confédération hostile aux cantons protestants. Ils n'avaient jamais pardonné Willmergen, et dans leurs Diètes séparées ils agitaient encore l'affaire de la Restitution, *das Restitutionsgeschäft*, qui creusait un fossé infranchissable entre les deux confessions religieuses. Au

¹ *Recès*, VIII, 189.

sein de la confédération catholique, il y avait encore des divisions. Les démocraties jalousaient les villes. Parmi les protestants, Berne ne marchait pas d'accord avec Zurich; et entre ces deux villes et Bâle il existait des divergences. On l'a dit avec raison, le seul lien effectif qui ait empêché la Confédération de se dissoudre complètement étaient les bailliages communs. Il fallait bien se voir de temps en temps pour en régler l'administration ! C'était tout. Et si parfois une étincelle de l'ancien feu sacré, de l'ancienne solidarité confédérale se réveillait, c'était une lueur passagère qui s'éteignait bientôt.

Ce fantôme de nation avait un fantôme d'armée. Nous avons vu la composition du contingent qui occupait Bâle ! Et pourtant l'existence de ce contingent, tout faible qu'il fût, pesait lourdement à plusieurs cantons suisses, particulièrement aux cantons de la Suisse primitive. Cette troupe aurait été insuffisante à défendre la Suisse en cas d'une agression étrangère. Que serait-elle devenue lors d'une guerre offensive ?

« Pour faire la guerre il faut, disait un homme d'Etat, de l'argent, puis de l'argent et encore de l'argent. » C'est ce qui manquait le plus aux Etats suisses. Berne avait un trésor, mais c'était là une exception. Les Suisses du moyen âge avaient fait quelques guerres offensives. Mais leurs expéditions ne furent jamais lointaines et le butin pris sur l'ennemi indemnisait des frais de la guerre. Tout a changé; une guerre en 1792 c'est la ruine financière et à bref délai de la plupart des Etats de la vieille Confédération.

Outre l'opposition entre les gouvernements, il y avait l'opposition entre les cantons et leurs sujets. Ces derniers supportaient, un peu partout, avec la plus grande soumission, le joug de leurs souverains. Cependant, ceux-ci ne se sentaient pas exempts de tout reproche ;

armer le peuple, c'était peut-être provoquer un mouvement insurrectionnel. L'expédition, au lieu d'être dirigée contre la France, aurait pu commencer par les villes aristocratiques.

Et puis, en somme, bien que l'Autriche témoignât pour le moment à la Suisse une sympathie intéressée, une alliance offensive avec cette puissance constituait un changement complet dans l'orientation de la politique suisse. Depuis cinq siècles, l'Autriche était l'ennemie héréditaire dont on avait toujours redouté l'ambition. La France avait été, au contraire, depuis trois siècles l'allié traditionnel. Et quels que fussent les griefs du moment, on ne rompt pas soudain avec une tradition aussi vieille, avec des mœurs politiques aussi profondément enracinées.

Des considérations d'ordre économique devaient, tout autant que les considérations politiques, peser sur la décision prise par le Corps helvétique. L'alliance avec la France avait orienté de ce côté le commerce suisse. Aussi les négociants de Bâle et de Zurich particulièrement étaient payés en assignats. Des capitaux énormes pour l'étendue du pays étaient, en outre, engagés en France, qu'une guerre eût compromis.

La position géographique de la Suisse l'a toujours rendue tributaire de l'étranger pour les denrées de première nécessité. Le canton de Berne lui-même, canton agricole, ne produisait pas toujours assez de blé pour sa propre consommation, encore moins ses confédérés. Il fallait s'approvisionner au dehors. La France faisait souvent l'appoint et quand elle ne pouvait suffire, elle accordait libre passage aux blés que les Cantons faisaient venir du Palatinat par l'Alsace ou des marchés de la Méditerranée par Marseille. Une rupture aurait compromis cette ressource. Il est vrai qu'elle le fut quand même dans la suite, grâce à la guerre. On dut songer à s'approvisionner en

Souabe, ce qui souffrait parfois des difficultés. Berne dut négocier à ce sujet avec le cabinet de Vienne. De là, nécessité de ne pas non plus se brouiller avec l'Autriche. Prise ainsi entre deux feux, la Suisse devait nécessairement avoir une attitude vacillante et observer une politique opportuniste.

Il en était de même du sel. Berne possédait des salines, mais leurs produits ne suffisaient pas. Lucerne, Fribourg, Soleure, Zurich, Glaris et surtout les petits cantons tiraient de France des quantités considérables de sel. On l'appelait *sel d'alliance* et il était livré à un prix inférieur au sel du commerce. Une partie des pensions et des sommes versées aux cantons en vertu des capitulations militaires étaient payées avec ce sel-là. Et quand il manquait, il fallait recourir à l'Autriche. Nouvelle raison de ménager l'un et l'autre des belligérants.

On le voit, l'attitude prise par la Suisse lui était imposée par les circonstances et toute résolution autre que celle de la Diète de septembre aurait amené sa perte.

Si la Suisse avait pris part à la guerre, elle aurait été révolutionnée et envahie quelques années plus tôt ; ce ne fut donc qu'une question de temps. Mais elle l'eût été dans d'autres conditions, sous la pression des idées jacobines triomphantes. Nous aurions eu en Suisse la terreur et après elle la réaction. Peut-être aurions-nous eu le sort de Venise. Dans tous les cas, la Suisse choisit alors, sans le savoir, le moindre entre deux maux.

Ce fut, du reste, une neutralité boiteuse et précaire que celle de la Confédération pendant la guerre. Ce fut non pas cette neutralité forte telle que la nation suisse la comprend aujourd'hui, neutralité qui dépend aussi et surtout de sa propre volonté et qu'elle peut défendre, mais une neutralité telle que la définissait Jean de Müller, celle d'un peuple

qui n'est neutre qu'autant que de plus puissants le lui permettent.

De plus, la question n'était résolue que par les cantons de l'ancienne Confédération. Autour de ce centre gravitaient d'autres corps politiques dont la position vis-à-vis des belligérants n'était pas aussi nette que celle des XIII anciens cantons. C'étaient Genève d'abord, puis Neuchâtel, les divers Etats de l'Evêché de Bâle avec Bienne. Dès les débuts de la guerre, ils avaient demandé à être compris dans la neutralité helvétique, et la Diète de mai 1792, faisant droit à leurs demandes, avait demandé à l'Autriche et à la France de comprendre aussi ces territoires dans la neutralité. La question fut diversément résolue et le repos de ces petits Etats fut encore plus gravement compromis que celui de la Confédération proprement dite. Nous allons voir comment.

(A suivre).

Paul MAILLEFER.

FRIBOURG EN 1798

La *Revue historique vaudoise* a publié maintes pages sur les événements qui se sont déroulés dans le canton de Vaud en particulier, vers la fin du siècle dernier. Quoique ces événements soient laissés plus ou moins dans l'ombre, nous ne savons pour quelle cause, ils n'en sont pas moins un anneau de la chaîne de nos annales. Si des ombres se promènent dans le tableau, il faut penser qu'il a fallu des efforts violents pour déraciner le vieil arbre de l'ancien régime, qui plongeait ses racines depuis des siècles et résistait tenace aux signes avant-coureurs de l'orage.

Les transformations importantes ne s'effectuent pas sans quelques secousses; il faut souvent qu'un orage ait